



Barbara BESSOT BALLOT
Députée de la Haute-Saône
Membre de la
Commission des Affaires économiques

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 août 2018

I an d'activités parlementaires au service de l'intérêt général

La session extraordinaire s'est achevée le mercredi 1^{er} août 2018 à l'Assemblée nationale.

Après une année riche et dense de travail parlementaire, entre Paris et la Haute-Saône, revenons sur cette première année de législature, sur nos actions et nos engagements au service de l'intérêt général et au service de tous nos concitoyens.

En un an, notre majorité a adopté de nombreux textes aux enjeux économiques et sociétaux majeurs qui permettent de mettre en œuvre dès maintenant de nombreuses réformes et transformations nécessaires et indispensables à notre pays pour libérer, protéger et unir. Parmi ces textes, nous pouvons citer notamment la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, la loi pour la confiance dans la vie politique, la loi de finances pour 2018 et programmation des finances publiques pour la période 2018-2022, la loi pour un État au service d'une société de confiance, la loi sur la protection des données personnelles, la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie et enfin, et la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

A l'Assemblée nationale, avec plus de 30 questions écrites et 2 questions orales, j'ai interrogé le Gouvernement sur des sujets majeurs qui impactent quotidiennement tous les acteurs et tous les territoires, tels que l'agriculture, le commerce, les entreprises, l'emploi, la formation, la ruralité, le logement, l'environnement, la santé, l'audiovisuel, la sécurité routière...

Dans le cadre des travaux législatifs et de l'examen des projets de loi, et avec l'objectif constant de défendre l'intérêt général, j'ai déposé plus de 75 amendements et en ai co-signé plus de 370, notamment dans le cadre de l'examen du Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, « Egalim », du Projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, « ELAN », du Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, du Projet de loi Constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace, et du Projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises, « Pacte ».

J'ai également co-signé 18 propositions de loi, et ai été à l'origine d'une tribune co-signée par nombreux de mes collègues de la majorité présidentielle, pour l'accès systématique aux versions originales sous titrées à la télévision, afin de faire de la télévision un outil de divertissement et un outil pédagogique pour tous, partout et à tout âge.

Ecouter, comprendre et échanger sur les enjeux et les défis du « terrain » me semble indispensable pour mener un travail parlementaire cohérent et efficace, et apporter les meilleures solutions. C'est pourquoi depuis un an, chaque semaine, j'ai souhaité aller à la rencontre de nos concitoyens et des acteurs qui participent quotidiennement à l'attractivité et au rayonnement de nos territoires : habitants, associations, entreprises, syndicats, agriculteurs, administrations... Ainsi, en tant que membre du groupe de travail TPE/PME/ETI de l'Assemblée nationale, ont été organisées plusieurs consultations auprès des institutions et entreprises locales, lors de l'organisation de tables rondes et de visites d'entreprises, en vue de l'examen du projet de loi Pacte. Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA), une réunion avec les acteurs de la filière agricole a eu lieu à Vesoul. Rassemblant les agriculteurs et les acteurs économiques de la filière agricole opérant sur notre département, cet évènement a permis de faire émerger des solutions concrètes pour relancer la création de valeur et assurer l'équitable répartition afin de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. Suite aux Etats Généraux du Commerce, à la publication du rapport Marcon sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes, et à la mise en œuvre du Plan national "Action Cœur de Ville", se sont tenues à Vesoul et à Gray les Assises du commerce de proximité. Réunissant autour de la table tous les acteurs concernés, avec l'objectif de soulever les défis relatifs au phénomène de désertification et de dévitalisation commerciale, et trouver des solutions concrètes pour rendre de nouveau attractifs les commerces en zone rurale et retrouver un véritable dynamisme économique dans notre département. Enfin, j'ai mis en place des Permanences tournantes, organisées au sein des 8 Communautés de communes et de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, durant lesquelles élus (Présidents, Vice-Présidents, Maires) et concitoyens ont pu soumettre leurs réflexions, leurs initiatives et leurs projets. Les Permanences tournantes seront proposées chaque année tout au long de mon mandat.

Ces nombreuses journées de rencontres et d'échanges ont une fois de plus démontré qu'en Haute-Saône, il existe une force vive, volontaire et innovante, prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Dès le mois de septembre 2018, nous serons de retour sur les bancs de l'Assemblée nationale pour poursuivre nos travaux et accomplir le programme sur lequel nous nous engageons quotidiennement pour le progrès, partout et pour tous : nous voterons définitivement le Projet de loi Egalim, examinerons le Projet de loi lutte contre la fraude, la révision constitutionnelle, mais aussi le Projet de loi Pacte, qui favorisera la croissance et le développement des entreprises.

L'ensemble de ce travail législatif, qui donne d'ores et déjà le ton à « l'an 2 », sera toujours réalisé avec la volonté de transformer le pays en favorisant la cohésion, le dynamisme et l'attractivité de tous les acteurs et de tous les territoires.

Barbara BESSOT BALLOT